LES FRAIS D'HOSPITALISATION

Ils sont composés :

1. Des Tarifs Journaliers de Prestation[1], fixés par l'Agence Régionale de Santé par arrêté tous les ans

2. Du forfait journalier[2], fixé par le Ministère de la Santé, d'un montant de 20€/jour y compris le jour de la sortie (sauf en cas de transfert ou de placement en EHPAD).

3. En sus, vous pouvez disposer d'une chambre particulière (en fonction des disponibilités du service) qui sera prise en charge par votre mutuelle ou à vos frais.

Hospitalisation complète	• 60 € / jour
Hospitalisation journée (hors hôpital de jour oncologie)	• 50 € / jour (télévision incluse)
Hôpital de jour oncologie	• 40 € / jour
Maternité	• Chambre individuelle : 60 € / jour • Chambre confort + : 98 € / jour (prestations supplémentaires) • Suite parentale : 118 € / jour

Maternité : tarif d'hospitalisation et forfait journalier pris en charge à 100% par les organismes d'assurance maladie pendant les douze premiers jours d'hospitalisation.

Hospitalisation de jour : pas de forfait journalier.

Pour toute information complémentaire et lors de votre sortie d'hospitalisation, merci de vous rapprocher des guichets d'admission.

TARIFS JOURNALIERS DE PRESTATION AU 1ER MARS 2024

ARRETE N°DOS-SDPERFQUAL-PDSB-2024-147
FIXANT LES TARIFS JOURNALIERS DE PRESTATIONS APPLICABLES A COMPTER DU 1ER MARS 2024
AU GCS GHICL CLINIQUE STE MARIE
(FINESS N°590 052 056)

DISCIPLINES	TARIF JOURNALIER	TICKET MODÉRATEUR*
• Médecine autres UM - Hospitalisation ambulatoire	1 009,62 €	201,92€
• Médecine autres UM - Hospitalisation complète	1 069,76 €	213,95 €
• Chirurgie - Hospitalisation ambulatoire	1 229,85 €	245,97 €
• Chirurgie - Hospitalisation complète	1 435,11 €	287,02 €
• Hospitalisation Spécialités couteuses	1 777,59 €	355,52 €
• Obstétrique - Hospitalisation ambulatoire	1 154,16 €	230,83 €
• Obstétrique - Hospitalisation complète	1 205,54 €	241,11 €
• Nouveaux nés - Hospitalisation complète	946,71 €	189,34 €

[1]Pris en charge à 80% minimum par la sécurité sociale. Les 20% restants (Ticket Modérateur*) sont pris en charge en fonction de votre situation (ALD, CMU...), par votre mutuelle ou resteront à votre charge et devront être réglés le jour de la sortie

[2]À la charge du patient en l'absence de mutuelle ou de CMU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

GROUPEMENT DES HÔPITAUX DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE
SAINTE MARIE

GHICL-Communication 03-2024